ABONNEMENT

IR

6n s'abonne

A SAUMUR

Au bureau du Journa!

u en envoyant un mandat sur la poste et chez tous les libraires POLITIQUE, LITTERATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ICHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Aunonces, la ligne..... 20 Réclames, — 30 Faits divers — 75

RÉSERVES SONT PAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reques et même payées, sauf restitution dans ce deraler cas; Et du droit de modifier la rédaction

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

tion, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS

A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis cont.aire L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux: 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbresposte de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 8 FÉVRIER

LOBIGIE FOCUL

LA DERNIÈRE INVASION

C'est encore de la récente invasion des produits étrangers que nous voulons parler. Elle a en des proportions formidables.

Le nouveau tarif douanier, appliqué par la France depuis le 1er février 1892, imposant des droits très élevés à l'entrée des objets d'importation étrangère concurrençant nos produits, on a assisté pendant les derniers jours du mois de janvier à un phénomène curieux. C'était à qui, des négociants et des grands industriels, emmagasinerait avant la date fatale les stocks de marchandises les plus considérables. Tous ont fait assaut de vitesse pour profiter des derniers jours, des dernières heures qui devaient s'écouler avant la mise en vigueur du nouveau régime douanier. La lutte pour l'approvisionnement a pris des proportions gigantesques. C'a été une véritable course au clocher: à Lille, à Roubaix, à Tourcoing, les halls et dépendances des gares ne suffisaient pas à loger les wagons de marchandises vevant de Belgique. A Roubaix, il y avait, le 30 janvier, six cents wagons chargés qui attendaient dans l'annexe de la gare la visite de la douane.

Le même encombrement régnait en gare de Genève. La Suisse a introduit chez nous, pendant les derniers jours de janvier, des montagnes de fromages, un fleuve de vermouth.

L'Allemagne nous a approvisionnés, ou pourrait dire nous a saturés, de bière et d'alcool. C'est par quantités énormes que nos voisins d'outre-Vosges nous ont envoyé des broderies, des peaux tannées et des produits chimiques. En trois jours, il est arrivé d'Angleterre à Paris dix mille vélocipèdes et sept mille machines à coudre. La Hollande nous a fait parvenir de la bière, de la bière et encore de la bière. Une seule maison en a déclaré une fois cent deux mille litres. Par les voies de terre et de mer sont arrivés des milliers et des milliers de sacs de farine, de son, de petit blé et d'avoine de provenance étrangère.

Quant aux sûts de vin introduits chez nous avant l'échéance du 1er sévrier, cela atteint des chissres santastiques.

L'Espagne a écoulé chez nous toute sa récolte. Pour transporter leurs vins en France en temps voulu pour éviter les droits, les Espagnols ont employé tous les moyens de transport, les chemins de fer, les navires à vapeur et même les charrettes.

En trois jours, douze cents charrettes chargées de barriques de vin espagnol ont franchi la fronțière.

Détail curieux : Nombre de vapeurs s'étaient approvisionnés en toute hâte de vins espagnols dans les ports de Terragone, Valence et Alicante, à destination de Rouen. Mais la route à parcourir est longue, trop longue, pour que les capitaines de ces navires pussent espérer arriver avant le 1er février.

Qu'ont-ils fait, eux, malins? Ils sont d'abord allès à Port-Vendres, où ils ont fait les déclarations voulues, puis ils ont repris tranquillement leur route avec leurs chargements pour les ports de Nantes et de Rouen, pour arriver après le 1er février, naturellement, mais avec des marchandises franches de droits.

Ah! nous n'en manquerons pas de vin! Rien qu'avec le vin que l'Espagne a introduit chez nous dans le dernier mois de janvier 1892, dit le Soleil, les trente-huit millions d'habitants de la France pourraient étancher leur soif pendant une année tout entière.

Quoi qu'il en soit, nous éprouvons les premiers effets du nouveau tarif douanier sous forme d'augmentation du prix des objets de consommation usuelle. Pour beaucoup de marchandises, les consommateurs devront payer tant pour les droits imposés par l'État, et tant pour le nouveau bénéfice que les intermédiaires prélèveront sur enx. Infortuné consommateur! C'est toujours lui qui paye, mais ce n'est jamais à lui qu'on s'intéresse. Les fournisseurs ne trouvent dans les nouveaux tarifs douaniers qu'une excellente occasion de gagner davantage à ses dépens. Ils ne s'en cachent guère; pour un peu, on pourrait leur mettre dans la bouche, en le modifiant légèrement, le mot de Saverny dans Marion Delorme:

Car il n'est, en ce monde où tout droit nous est dû, Que le consommateur qui doive être tondu.

Nous trouvons très bon qu'on protège le travail national. Nous ne trouverions pas mauvais que de leur côté les consommateurs, auxquels personne ne pense, se protégeassent eux-mêmes, au moyen de l'association coopérative, contre l'exagération des prix des objets de consommation usuelle. Nous sommes enchantés que le mouton national se vende à un prix rémunérateur pour l'agriculture. Mais nous voudrions que la côtelette de monton ne devînt pas une denrée de luxe interdite à l'ouvrier ou à l'employé de commerce ou d'administration.

Il ne faut d'ailleurs pas se faire d'illusions. Les droits de douane ont été faits pour protéger l'agriculture et l'industrie nationales. Mais sous ce rapport leur effet ne peut pas se faire sentir immédiatement. Comme les étrangers ont eu le temps avant le 1° février de nous inouder de leurs produits, voici pour l'instant ce qui va se passer:

1° Les intermédiaires, c'est-à-dire les grands négociants, les spéculateurs, qui ont en à lenr disposition des capitaux et du crédit vont gagner beauceup d'argent, en écoulant sur le marché français, au prix du nouveau tarif, ce qu'ils ont acheté à l'étranger au prix de l'ancien tarif;

2º Les consommateurs verront s'élever le prix de la vie;

3° Jusqu'à ce que l'énorme stock d'approvisionnement fait à l'étranger soit consommé, l'industrie nationale trouvera plus difficilement que par le passé le placement de ses produits.

C'est une situation temporaire, nous le savons: le niveau se rétablira. Mais enfin il nous paraît incontestable que l'effet immédiat de notre nouveau régime économique a été de favoriser l'afflux sur notre marche des produits de l'étranger, ce qui provoquera le resserrement momentané des débouchés ouverts à nos produits nationaux.

CHARLE MILL TO THE

DÉPUTÉ AU VIOLON

M. Rousse, député radical du Var, traîné au poste, a exhalé sa colère dans les journaux. Il se plaint d'avoir été frappé, brutalisé. On lui aurait mis les menottes. Il va voir le préfet de police, le ministre, M. Floquet, crie, tempête, et menace d'interpeller si l'on ne lui donne pas la tête de l'officier de paix et du brigadier.

D'autre part, le conducteur du tramway qui a requis la police se plaint du député. Monté indûment, il a refusé de descendre malgré les instances du contrôleur et l'intervention polie de l'inspecteur de police. Celui-ci ne l'a arrêté que parce que ce député peu endurant l'avait traité de « mouchard », de « lâche », de « misérable ».

Le contrôleur n'est pas moins affirmatif. M. Rousse faisait scandale. Arrêté, il s'est écrié :

« Vous allez voir ! Je vais vous faire casser, espèce de sales mouchards ! Je suis député ! »

— Alors même que cela serait vrai, lui répond l'inspecteur, vous n'avez pas le droit de nous insulter ni de troubler l'ordre public.

- J'affirme que les agents n'ont nullement maltraité M. Rousse.

Si cette version, affirmée d'ailleurs par tous les témoins de l'incident, est véridique, ce n'est pas l'inspecteur qui doit être cassé, mais M. Rousse qui doit être poursuivi pour outrages aux agents.

Ensia, voici ce que dit le Figaro:

« M. Rousse a eu une entrevue avec M. Lozé. Sur la promesse que l'officier de paix M. Busigny et le sous-brigadier Meyer seraient punis, il a consenti à ne pas saisir la Chambre de l'incident et à ne pas réclamer la révocation de l'officier de paix.

» Pour calmer la rancune de M. Rousse, il a suffi, paraît-il, au préset de police, de lui affirmer que « s'il avait excipé de suite de sa

qualité de député, on aurait eu pour lui des
égards auxquels on n'a manqué que pour

donner satisfaction au public » !

INFORMATIONS

Le vice-amiral Gervais doit prendre possession de ses fonctions de chef d'état-major général de la marine jeudi prochain.

Il vient de choisir comme premier aide de camp le capitaine de frégate Ponty, chef d'étatmajor de la division cuirassés du Nord.

Par une modification qui sera bientôt proposée à l'agrément du Conseil des ministres, le chef d'état-major général de la marine sera membre de droit du conseil supérieur.

L'Ecole Centrale vient d'être licenciée jusqu'à nouvel ordre, à la suite des graves incidents de ces derniers jours.

LES OBSÈQUES DU GÉNÉRAL SCHMITZ

Samedí, à midi, ont eu lieu les obsèques du général Schmitz, à l'église Saint-Pierre de Chaillot.

Le corbillard était de deuxième classe et couvert de couronnes.

Les généraux Forgemol de Bostquénard, Billot, Vuillemot, Vionelli, l'intendant général Baratier et M. E. Péreire tenaient les cordons du poêle.

Les honneurs militaires ont été rendus par le 39° de ligne avec drapeau et musique, un escadron du 6° cuirassiers et une batterie d'artillerie, sous le commandement du général Lebrun.

Le deuil était conduit par les fils du défunt; M. le Président de la République était représenté par sa maison militaire et le ministre de la guerre par le colonel Pamard.

Remarqué dans la nombreuse assistance : le maréchal de Mac-Mahon, les généraux Saussier, Février, Gallimard, le baron de Mohreinheim, beaucoup d'officiers en grand uniforme.

A l'issue de la cérémonie, le général Forgemol a prononcé quelques paroles d'adieu, et les troupes, massées avenue Marceau, ont défilé.

Le corps a ensuite été déposé dans les caveaux de l'église, d'où il sera transporté aujourd'hui lundi à Pontoise.

ÉTRANGER

La couronne d'Angleterre

La mort du duc de Clarence a amené tout particulièrement l'attention sur la Maison royale d'Angleterre.

Aujourd'hui les descendants de la reine Victoria sont au nombre de soixante-douze.

Le vingtième héritier se trouve être Guillaume II, empereur d'Allemagne.

L'héritier direct du trône est le prince de Galles; après lui vient son seul fils, le prince George, et, après ce dernier, viennent les filles du prince de Galles, à commencer par la princesse Louise, duchesse de Fise. Celle-ci a une fille, lady Alexandra Dust, âgée d'un an, qui en ce moment occupe la quatrième place et passe avant ses deux tantes, les princesses Victoria et Maud de Galles.

Après ces deux princesses viennent le duc d'Edimbourg, second fils de la Reine et tous ses enfants, puis le duc de Connaught et tous ses enfants, et ainsi de suite.

Ce n'est qu'après le petit duc d'Albany, aujourd'hui âgé de neuf ans, dernier enfant du dernier fils de la reine, que vient l'aînée des filles, c'est-à-dire l'impératrice Frédéric, puis son fils aîné, l'empereur d'Allemagne.

Les quatre héritiers immédiats du trône d'Angleterre sont actuellement :

- 1º Le prince de Galles, fils de la reine;
- 2º Le priuce George de Galles, son petitfils;
 - 3° La duchesse de Fise, sa petite-fille;
- 4. Lady Alexandra Duff, son arrière-petitefille.

D'après la loi auglaise, ne sont nobles que les pairs d'Angleterre. Leurs enfants ne portent de titre que par courtoisie.

Si le prince George mourait sans enfants, sa sœur, la princesse Louise de Galles, duchesse de Fife, deviendrait reine d'Angleterre et, après elle, lady Alexandra Duff, par courtoisie, mais, légalement, Miss Alexandra Duff. Et cette petite Miss Duff, qui pourrait bériter de la couronne royale et impériale de la Grande-Bretagne et des Indes, ne peut, légalement, hériter de la couronne ducale de son père!

Mais le duc de Fise peut avoir un fils et, dans ce cas, lady Alexandra Dust serait réléguée au second rang et c'est son frère qui, comme héritier mâle, deviendrait l'héritier du trône immédiatement après la duchesse de

Ce fils aîné du duc de Fise serait, par courtoisie toujours, marquis Macduff, mais légalement il serait M. William, ou Albert ou Edouard Duff, et il est fort possible qu'un jour ou l'autre on voie un petit lieutenant aux gardes du nom de Duff, dit marquis Macduff, monter sur le trône d'Angleterre.

Le Journal des Débats, qui souligne ces conséquences extraordinaires, dit qu'en d'autres termes, un simple particulier, une simple miss peuvent, dans un avenir plus ou moins éloigué, devenir du jour au lendemain roi ou reine du royaume de la Grande-Bretagne et d'Irlande et être empereur ou impératrice des 39º de ligne avec drapesu el min

On ne le croyait guère. niterie, sous le commandement du généra

Tirages Financiers u le Président de la République était repris

CRÉDIT FONCIER

Obligations communales 1879 Le numéro 471,046 gagne 100,000 francs. Le numéro 679,456 gagne 25,000 francs.

Les numéros 746,387 — 58,824 — 221,452 - 677,848 - 937,605 - 910,425 gagnent chacun 5,000 francs.

Obligations communales 1891 Le numéro 138,862 gagne 100,000 francs. Le numéro 443,870 gagne 10,000 francs. Le numéro 940,322 gagne 5,000 francs.

Obligations communales 1880 Le numéro 345,407 gagne 100,000 francs. Le numéro 90,883 gagne 25,000 francs Les numéros 650,081 — 610,444—188,285 - 512,005 - 77,832 - 142,334 gagnent chacun 5,000 francs.

OBLIGATIONS DE LA VILLE DE PARIS EMPRUNT 1885

Le numéro 352,462 gagne 100,000 francs. Le numéro 63,132 gagne 50,000 francs. Les numéros 169,421 - 307,499 - 393,038gagnent chacun 10,000 francs.

Les numéros 24,280 — 241,192 — 282,486 - 402,775 gagnent chacun 5,000 francs.

Les 25 numéros suivants gagnent chacun 1,000 francs : +

488,334 - 188,387 - 433,017 - 172,413299,252 - 147,313 - 3,264 - 70,980 -271,388 - 397,286 - 322,950 - 209,314245,323 - 489,321 - 62,651 - 438,676 -

40,569 - 60,038 - 66,110 - 358.002 -442,165 - 385,634 - 140,594 - 404,341 -

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 6 février 1892. Le marché des rentes françaises conserve une sermeté qui contraste avec la saiblesse des valeurs étrangères. Les places de Berlin et de Vienne envoient des cours en baisse qui n'encouragent pas les tentatives de reprise des fonds étrangers sur notre marché.

Le 3 0/0 reste à 95.52; le nouveau à 94.67

et le 4 1/2 à 105 francs.

La Rente Italienne est sans changement à 90.70. L'Extérieure fait 63 et le 3 0/0 Portugais se maintient à 28 1/2 en attendant qu'on soit fixe sur la combinaison qui sera proposée aux porteurs de dette extérieure qui n'accepteront pas la réduction de 30 0/0 proposée pour la dette Intérieure. Les fonds Russes sont plus faibles, le rouble à Berlin est offert à 199 francs.

Les sociétés de crédit clôturent à peu prés aux derniers cours de la veille. Le Crédit Foncier reste à 1,205. La Banque de Paris est à 635. Avec une réserve légale de 6,250,000, avec un fonds de prévoyance de 12 millions et un report de 3,964,000, de l'exercice précédent, la Banque de Paris est en mesure de distribuer le même dividende que pour le précédent exercice. La Société Générale a un bon courant de demandes à 475 fr. Le Crédit Lyonnais est sans changement à 792. La Banque d'Escompte est en nouvelle baisse à 212.

La souscription aux 94,000 obligations du Chemin de fer national de l'Equateur continue

dans de bonnes conditions.

Les obligations de Jasta à Jérusalem émises par la société Le Crédit se traitent avec une prime de 85 centimes.

Les Chemins Economiques cotent 404 fr.

iue nates que co députe per endurant : :-NOUVELLES MILITAIRES

Manœavres de corps d'armée

En 1892, Jeux corps d'armée, les 9e et 12e (Tours et Limoges), opèreront l'un contre l'autre. Mais, contrairement à ce qui avait été annoncé, ces manœuvres comprendront des régiments mixtes. Les 9° et 12° corps seront, en effet, portés à trois divisions par l'adjonction d'une division de régiments mixtes empruntés, pour le 9° corps à la 5° région (Orléans), pour le 42º à la 47º région (Toulouse). Participera, en consequence, aux manœuvres de corps d'armée, adjointe au 9° corps, la division formée, dans la 5e région, avec les régiments mixtes dont suivent les numéros :

246e mixte à Fontainebleau (46° de ligne, 34° territorial);

331e mixte à Coulommiers (131e de ligne, 36° territorial);

289e mixte à Montargis (89° de ligne, 38° ter-

276e mixte à Orléans (76e de ligne, 40e territorial).

Participera de même, aux manœuvres de corps d'armée, adjointe au 12e corps, la division formée, dans la 47e région, avec les régiments mixtes dont saivent les numéros :

220e mixte à Marmande (20e de ligne, 130e territorial);

221e mixte à Montanban (11e de ligne, 132e territorial);

259e mixte à Foix (59e de ligne, 134e territorial);

283e mixte à Saint-Gaudens (83º de ligne 186° territorial).

Les commandands des 9° et 12° corps auront door sons leurs ordres trois divisions. C'est là une innovation qui, au plus haut point tactique, présentera le plus grand intérêt, puisqu'on pourra ainsi expérimenter une constitution nouvelle de nos grandes unités.

L'intérêt paraîtra encore plus considérable, si l'on songe que la troisième division adjointe sera composée d'éléments mixtes et non d'éléments actifs. Ajoutons que, pour les éléments actifs des 9° et 12° corps, la durée moyenne du déplacement sera de vingt jonrs.

Quant à la durée moyenne du déplacement des éléments mixtes empruntés aux 5° et 47° régions, elle ne pourra évidemment dépasser dix ou douze jours, en raison de la convocation d'une durée de deux semaines des territoriaux. En effet, les régiments mixtes, appelés à participer aux manœuvres des 9º et 12º corps, appartenant à des corps d'armée autres que ces derniers, il faudra nécessairement les transporter, par voie ferrée, sur le théâtre des opérations, ce qui, si rapidement exécutés que soient ces transports, prendra nécessairement un certain temps.

A ce point de vue il eût donc été préférable de convoquer les régiments mixtes endivisionnés dans les corps d'armée appelés à manœuvrer l'un contre l'autre.

C'est, an reste, à peu près la seule critique sérieuse que l'on puisse élever contre les grandes manœuvres auxquelles vont se livrer cette année les 9° et 42° corps, sous la direction d'un membre du conseil supérieur de la guerre qui sera désigné ultérieurement. Elles constitueront une expérience qui sera certainement fertile en enseignements de toute and Her ma herbride

LA VÉLOCIPÉDIE MILITAIRE

C'est le 4er mars prochain que l'organisation de la vélocipédie militaire entrera en vigueur.

Le nombre des vélocipédistes régimentaires est fixé de 7 à 10; celui des véloci pédistes d'étatmajor à 75. Le contingent de paix ne dépassera pas le chissre de 3,000.

Les candidats auront à passer un examen de topographie élémentaire et à fournir un parcours de 50 kil. en 4 h. pour les régimentaires; un examen plus sérieux de topographie et un parcours de 90 kil. en 7 h. pour ceux d'étatmajor.

Le costume adopté est le suivant : képi, va-

reuse de l'infanterie de marine; culotte bouffante et légères molletières en cuir. L'arme autorisée est le revolver. L'avancement sera réglé comme pour les autres armes jusqu'au grade d'adjudant inclus.

Chaque vélocipédiste recevra une indemnité quotidienne de 50 centimes portée à 75 centimes pendant les manœuvres.

Il aura droit, chaque jour également, à 500 grammes de viande au lieu de 350 et deux rations de vin.

Toute machine en bon état sera acceptée, à l'exception des machines de course. Un type de bicyclette sera, cette année même, adopté, et les fabricants auront l'autorisation de les mettre en vente, mais seulement en attendant que les arsenaux de l'Etat soient ontillés dans

gane.

officie y, Te

officier Effend

111

arbes

mare

Sindt

de ce b

pur la l

el a fa

Le .D

graleri

reales:

cherel

l'honne

el la mé

liers de

Le gé

ééfiler le

nent du

Après

il'Ecole

les autor

Celle r

one terti

Le Con

L'ore

4º Rap

2º Ecol

poste d'ad

3. Droi

4º Disp

5º Mai

Ou parl

cade que

ser pour le

Nous esp

im plein

fre, et, si

lesion de

illitel de

VOIR A LA 4° PAGE L'ANNONCE CRÉMIEUX

Chronique Locale ET DE L'OUEST

ORGANISATION DE L'ÉCOLE D'APPLICATION DE CAVALERIE

Paris, le 18 janvier 1892. Rapport au Président de la République Monsieur le Président,

Le décret du 25 mai 1883, portant règlement sur l'organisation de l'Ecole de cavalerie, fixe pour chacune des parties de l'enseignement la note de mérite au-dessous de laquelle un élève ne peut être considéré comme ayant satisfait aux examens de sortie.

Il n'est pas assigné de minimum à la note dite note d'ensemble qui vise la conduite, l'application et la manière d'être générale.

L'expérience ayant démontré la nécessité de compléter la règlementation sous ce rapport, le deuxième paragraphe de l'article 23 du décret précité pourraient être rédigé ainsi qu'il suit :

Les élèves doivent en outre avoir obtenu:

- » 1° Dans chaque cours en particulier, une moyenne au moins égale à 6 pour l'enseignement général, à 8 pour les exercices militaires; le minimum de 4 sera néanmoins toléré pour l'allemand;
- » 2º Pour la conduite, une note au moins égale à 40;

3º Pour l'application, une note au moins égale à 8. »

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien, si vous partagez cette manière de voir, revêtir le présent rapport de votre signature.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'hommage de mon respectueux dévouement.

Le président du Conseil, Ministre ae la guerre,

C. DE FREYCINET.

Approuvé : CARNOT.

3 Feuilleton de l'Écho Saumurois

L'AMOUR DE

PAR CHARLES FUSTER

The Mest qu'age of the last the last IV

La diligence dévale le long du coteau.

Il a plu, et l'air est frais. Il monte, de la route, cette odeur de poussière mouillée, si forte et si voluptueuse. Les chevaux, sentant l'écurie, mettent leurs grelots en braule, galopent avec de l'écume aux naseaux, se flairent, ont l'air de se parler à voix basse, - et, de borne en tas de planches, de petite rivière en haie toute mouillée, toute couverte d'églantines effeuillées par l'eau du ciel et le grand vent, Jacques sent venir son village.

Un coude brusque; le village apparait.

Le conducteur, bonhomme, vient de rallumer sa pipe. Il a conté à Jacques, tout le temps, ses sonvenirs de Tunisie et du Tonkin, de Tunisie surtout, où il ne rencontra pas de Kroumirs, mais beaucoup de vermine, et, comme il dit avec la moustache retroussée de

dégoût, « pas mal de sales gens! » De temps en temps, il s'interrompt pour serrer les freins, car la descente est rude, et la route glisse un peu, après ces averses de mai. A l'intérieur de la voiture, par derrière, des bonnes femmes jacassent, uu enfant pleure.

Mais Jacques n'écoute pas ces choses. Son village approche, tout petit encore, grandi à chaque tour de roue. Sans doute la mère l'attend, là, bien avant la place, au coin de la première ruelle, près du premier tas de fumier. Et le conducteur, qui essaie de reprendre la conversation interrompue, a bean lächer une plaisanterie sur les particulières voilces du Kef, Jacques ne sait pas du tout ce que dit le conducteur.

La pente s'adoucit, les chevaux reprennent leur allure: les premières maisons ne sont pas loin. En croisant la diligence, des paysans saluent: ils se rangent le long de la baie, au pied des prunelliers tout humides, qui secoueut et sont tomber leurs gouttes. Et, à l'horizon, par delà le clocher menu, les gros toits verdàtres, plus loia que le petit rensement de gazon qui entoure la forge, apparaît et s'allonge, sans une on lulation ni une compare, la ligue bleue de la forêt.

« Hue donc! Hue donc! »

Lassé de son monologue, le conducteur se rattrape sur les bêtes; le fouet claque comme une fanfare.

Dans la patache, le jacassement des femmes s'est tu : on se prépare à l'arrivée.

Les maisons sont tout près, maintenant. Sous un rayon subit, - un rayon qui a percé les derniers nuages, - étincelle, toute d'or, l'enseigne du Coucou. De légères fumées montent sur la forêt. Des canards, effrayés par les roues, se sauvent de lossé en lossé. Un gamin barbouille brandit son sabre de bois...

« Hue donc | Hue! »

Soudain Jacques sent quelque chose au cœur, - un grand coup.

Deux bras qui se tendent, des yeax qui interrogent, un petit châle qui s'agite : c'est la

Par l'étroite ruelle, elle se dépêche, elle court, elle arrive.

Et alors, - sous un rayon de soleil plus lumineux que les autres, un rayon qui a éclairé les murs gris et les flaques transparentes, -Jacques lève son chapeau, Jacques l'agite brusquement, sans savoir ce qu'il fait, avec un geste d'enfant grisé de joie,

La diligence n'était pas encore arrêtée, que la vieille semme embrassait son petit.

Vin lour som e

Avez-vous remarqué une chose?

Nous caressons souvent un rêve, un rêve plus artistique que sentimenta \, où la fantaisi tieut une large place, où l'émotion du cœur est pour un brin, où des lectures favorites fout le reste. Il faut des rèves pareils, avec ce besoiu du nouveau, cet appétit de variété qui est en nous, pour expliquer l'incompréhensible, tant de déceptions qu'on se crée, tant de réveils qu'on se prépare, et cela seulement par uce erreur du souvenir, un mirage, une illusion d'optique. Tout enfant, je lus Jules Verne, et j'ai beaucoup cherché l'Ile déserte : je crois que l'île déserte eût perdu tous ses charmes imaginaires, et même ses beautés réelles, si j'y avais passé trois jours. Que Robinson Cruso? donnerait donc de la mélancolie aux gamins de douze ans, comme ils cesseraient de jalouser Vendredi, si leurs parents les laissaient libres de s'embarquer, et si quelque vague les portait, de la façon traditionnelle, sur une roche quelconque! Mais les gamins ne prennent pas la mer, les gamins se contentent de relire le

la rie. Plas tare Imi Frit us vieilles pp no story bresques, to ant par le bonne gaité bien | roulez jeles allais i

core aperçue Percerra es, les l laberge, or pres, les bu conisier de nakalions.

torage tor ficule, tout esser un rét Voilà pour Fritz Kobe

Jacques, lu Qual rève

La Revue d'aujourd'hui

A midi, les officiers étrangers qui suivent un cours à l'École de cavalerie se remlent à l'hôtel Budan, conduits par le capitaine Buhecker. Quelques minutes après, M. le commandant Ginet, major, et M. le capitaine de Lapointe, arrivent à la porte de l'hôtel où bientôt se montre le général Massiet en petite tenue.

Le général, jeune encore, a une physionomie d'un très beau caractère; forte moustache noire, des yeux également noirs, doux, mais d'une expression quand même énergique.

M. le commandant Ginet fait la présentation de M. d'Ugglas, officier suédois, et d'un second officier suédois, dont le nom nous échappe ; de M. Téléman, officier roumain, et d'un antre officier de la même puissance; de MM. Irfan-Effendi et Hacki-Effendi, officiers turcs; de MM. Preyschinovitch et Prenditch, officiers serbes, tons en grande tenue et à cheval. naturellement.

Sitôt la présentation faite, le général, suivi de ce brillant état-major, se rend au Chardonnet par la rue d'Orléans et la rue Beaurepaire.

Arrivé devant l'Ecole de cavalerie, le général a été reçu par le lieutenant-colonel Tremeau et a fait le salut d'usage au drapeau.

Le nouveau commandant de l'Ecole de cavalerie est ensuite passé devant les différentes divisions; puis il est descendu de cheval pour remettre la croix de la Légion d'honneur au commandant du manège de Canisy et la médaille militaire au brigadier de cavaliers de manège Weber.

nt.

91

la

Ye

ita

ca-

de

le

rel

it

u:

Bal

16-

100

ins

ins

)M-

Le général est remonté à cheval pour voir défiler les mêmes divisions sous le commandement du lieutenant-colonel Trémeau.

Après la revue, le général Massiet est rentré à l'Ecole par la cour d'honneur et a reçu toutes les autorités militaires.

Cette revue, comme à l'ordinaire, avait attiré une certaine foule aux abords du Chardonnet.

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal de Saumur se rénira à l'Hôtel de Ville, mardi 9 février, à 7 h. 1/2 du

L'ordre du jour comprend :

- 1º Rapport de la Commission de la Voirie.
- 2º Ecole de la rue Cendrière; création d'un poste d'adjointe; avis.
- 3º Droits d'octroi; renouvellement.
- 4° Dispense militaire.
- 5º Affaires diverses.

la vie.

UNE CAVALCADE A SAUMUR

On parle depuis quelques jours d'une cavalcade que des jeunes gens voudraient organiser pour les fêtes du Carnaval.

Nous espérons que cette tentative sera suivie d'un plein succès. Toutes les bonnes volontés,

livre, et, somme toute, s'ils en gardent une

illusion de plus, c'est autant de gagné sur

Plus tard, à quinze ans, comme je lisais

l'Ami Fritz, j'ai souvent rèvé de les voir,

ces vieilles villes gothiques de la Forêt-

Noire on du Palatinat. Je me les imaginais pit-

toresques, tortueuses, noires, ensoleillées pour-

tant par le sourire d'une petite Suzel ou la

bonne gaité d'un épicurien gros garçon... Eh

bien! voulez-vous que je vous dise? Si jamais

je les allais chercher, ces villes du songe, en-

core aporçues à travers des brumes roses, je

m'apercevrais que l'ami Fritz est bien mort;

unies, les parties de bouchon, - fermée,

l'auberge, oubliées, les danses de village, dis-

parus, les buissons d'écrevisses, - desséché,

le cerisier du pére Christel I J'ai peur de ces

constatations de décès, peur de ces instants où

le mirage tombe, et où l'on reste là, un peu

ridicule, tout navré d'être venu si loin pour y

Voilà pourquoi, malgré les billets circulaires

Jacques, lui, était revenu dans son village.

Quel rève il en avait fait, de ce retour! Ce

de la compagnie de l'Est, je n'irai pas au pays

nécessaires en pareille circonstance, ne manqueront pas de se rencontrer pour mener à fin une fête dont le commerce local tirera de grands avantages.

CRUE DE LA LOIRE

La dépêche suivante nous a été communiquée samedi soir : .

· On présume que le maximum de la Loire sera de 3^m 25 à Saumur, et qu'il aura lieu le 7 fevrier, vers 14 heures du soir. »

A 4 heures, hier, la Loire était au pont Cessart à 3m 15.

Aujourd'hui, à midi, elle s'élève à 3ª 46.

LES TRAMWAYS

Une de plus! ..

Cette fois, c'est une lourde voiture de marchand déballeur qui, samedi soir, en arrivant sur le pont Cessart, resta, à moitié disloquée, au terrible tournant qu'on pourrait appeler le « Pas fatal ».

'A peine engagé sur les rails fameux, le véhicule fut fortement ébranlé; les chevaux donnèrent un coup de collier pour accélérer la marche; mais une résistance invincible les obligea à modèrer leurs esforts : les deux roues de derrière étaient prises dans les rails.

C'est alors que le conducteur ressentit une violente secousse : l'essieu était brisé, et la voiture resta suspendue, maintenue par les roues qui firent support.

Impossible de faire un pas ; le propriétaire de la voiture prit le parti de camper ; il détela les chevaux et s'installa pour passer la nuit, le forgeron ne pouvant réparer le dommage que le lendemain.

Il était plus de trois heures, hier, quand les ouvriers terminèrent la réparation. Le malheureux commerçant paya et continua sa route; il avait non seulement perdu de l'argent, mais un temps précieux; car le marché du dimanche, sur lequel il pouvait compter pour faire une bonne recette, était également perdu pour lui.

Voilà, jusqu'à présent, à quoi ont servi les tramways saumurois.

D'ici quelques jours, cette entreprise à la Robert-Macaire va être liquidée et le matériel vendu. Qui va acheter cette ferraille? A quoi destinera-t-on ce matériel usé avant d'avoir servi? Nous ne savons. Mais on a l'espoir que, si les tramways saumurois sont achetės pour être exploités, l'administration des ponts et chaussées obligera l'exploitant à redresser le pavage très endommagé de notre ville, si malheurensement éprouvée.

SERVICES AUXILIAIRES

Cette année, il sera procédé à une revue d'appel des hommes du service auxiliaire appartenant aux classes 1879, 1883, 1885, 1887

retour seul allait le rajeunir, le réchauffer, lui

laver l'esprit et la conscience, lui parfumer

tout l'être, lui rendre ses dix-huit ans, ses

muscles neufs et ses chansons! Et voilà que, le

lendemain de l'arrivée, en ouvrant sa fenêtre

comme il s'était promis de le faire, il avait vu

le ciel humide et sombre. De grosses gouttes

commençaient à tomber ; chaque goutte faisait

un creux noir, une tache dans la poussière;

·les voix d'enfants étaient endormantes à la fois

et criardes. En face, quelques maisons, d'un

blanc triste, avaient l'air de bàiller par les

portes bées des granges. La girouette tournait

comme une forcenée, les gouttes glaciales se

pressaient, toute la poussière devenait de la

boue. Brrr! Et, sous sa veste d'été, Jacques

Il referma la fenêtre, un peu pensif, man-

gréant contre lui-même. Pourtant, elle était

vieillotte, cette chambre, et jolie, avec ses pa-

rois en sapin qui sentent bon. Il y avait tou-

jours les deux portraits, celui de Napoléon,

celui de M. Thiers, tous deux la tête nue, les

épaules trop larges; au-dessus de la porte

pendait le rameau de buis, - et Jacques se

sentit ému. Puis, comme son intime de la bras-

serie, Charles, est rédacteur de la Lanterne,

eut un léger frisson.

el 1889.

Comme de coutume, cette revue s'effectuera au ches-lieu de canton, le jour où le conseil de révision se réunira pour procéder à la formation de la classe 1891.

Il est recommandé aux hommes de se munir de leur livret et de se présenter, alors même qu'ils n'appartiendraient pas à la suddivisiou régionale dans laquelle ils résident momentanément.

Tout manquement non motivé à cette revue d'appel entraîne une punition disciplinaire.

Les anciens pensionnaires militaires auxquels la loi du 26 janvier 1892 vient d'allouer des allocations supplémentaires sont informés que l'administration les mettra directement et le plus tôt possible à même d'en toucher le montant et qu'ils n'ont aucune démarche à faire pour cet objet.

Etat civil de la ville de Saumur

Le 3 février. - Charlotte-Désirée Lafreté, rue de la Croix-Verte.

Le 4. - Hélène-Marie-Adéle Bodin, rue de la Visitation; - Emile René Tenneguin, rue Nationale.

Le 5. - Emile-Jean-Marie Perrein, rue d'Orleans.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Camille-Joseph Berjole, comptable, et Marie Guyard, institutrice, tous deux à Saumur.

Joseph Gallais, jardinier, à Saint-Lambertdes-Levées, et Céline-Renée Vaillant, sans profession, à Saumur.

DÉCÈS

Le 3 février. - Emma-Adèle-Louise Doineau, 21 mois, rue de Fenet.

Le 5. - Marie-Rose Delaporte, 6 jours, rue du Portail-Louis; - Jeanne Reneaume, veuve de Noël-Etienne Girard, 70 ans, propriétaire, rue Saint Nicolas.

UNION SAUMUROISE SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE, DE TIE ET D'ESCRIME

Concours du 7 février 1892 Fusil Gras, à 200 mètres :

Membres hanoraires. - Médaille, M. Doussain.

Membres actifs. - Médailles, MM. Richer, Ruau et Dublay Victor.

Dimanche 14 février 1892, de 1 h. à 2 h. du soir, au siège de la Société, tir réduit à 25 mètres; carabine et pistolet, à 12 mètres.

Le Directeur du Tir, G. Doussain.

CONSEIL DE PRÉFECTURE

Dans l'action intentée à la ville de Saumur par M. Launay-Micoullau et sur laquelle nous avons donné quelques explications dans notre

Jacques songea, en souriant, à la Lanterne et au rameau de buis bénit...

« Sapristi! și Charles me voyait! »

(A suivre.)

La constipation nerveuse.

Ahéville, par Mirecourt (Vosges), le 10 octobre 1891. — Vos Pilules Suisses purgent bien et ne fatiguent pas; elles peuvent donc rendre de grands services dans la constipation nerveuse et dans celle qui accompagne les congressions, de la tête et de la qui accompagne les congestions de la tête et de la poitrine. Vous pouvez livrer mon appréciation à la Docteur THOMASSIN.

Théâtre de Sanmur

Rideau : 8:h. 1/2

Direction : H. DAVID.

LUNDI 8 Février 1892

Représentation extraordinaire avec le concours de M. MANOURY, baryton de l'Opéra.

LA FAVORITE

Grand opéra en 5 actes, de Donizetti. M. MANOURY chantera le rôle du roi Alphonse, qu'il a chanté à l'Opéra de Paris. dernier numéro, le Conseil de préfecture, après avoir entendu les plaidoiries des avocats, Mes Boisson et Richard, et le réquisitoire de M. le commissaire du gouvernement, a mis l'affaire en délibéré.

L'arrêt sera prononcé à l'audience de quin-

NOMINATIONS DANS LE CLERGÉ.

- M. l'abbé Remouet, curé de Blou, est nommé curé de la Meignanne.
- M. l'abbé Thomas, vicaire à Fontevrault, est nommé curé de Blou.
- M. l'abbé Tuffreau, vicaire à Châteauneuf, est nommé curé de Fontevrault.

SERVICE DE Mer FREPPEL

Rappelons que le service de Mer Freppel aura lieu, à la Cathédrale, demain mardi 9 févrior. La messe commencera à 10 heures.

A l'issue de la messe, Mer Gonindard, archevêque de Sébaste, coadjuteur de Son Em. le cardinal archevêque de Rennes, prononcera l'oraison funèbre du vénéré défunt.

Courtes matinées. - Longues soirées.

Remarquer que, le 7 février, le Soleil se lève, à Paris, à 7 b. 25 m. et se couche à 5 heures 5 m. Or, de 7 h. 25 m. à midi, il y a 4 h. 35 m., tandis que la soirée dure 5 h. 5 m., soit 30 minutes de plus. Il en est sensiblement de même du 3 au 20 février.

Cela tient à ce que nos montres ne marquent pas midi au milieu de la journée à cette époque de l'année, et que le milieu du jour, ou midi du Soleil, n'arrive que plus de 14 minutes après midi des montres.

C'est la même cause qui fait que, d'après nos montres, les jours semblent quelquefois moins augmenter le matin que le soir.

Cette irrégularité est nécessaire pour que nos montres puissent suivre leur marche; sinon il faudrait tantôt les mettre à l'avance, tantôt au retard, et les déranger tout le loug de l'année; c'est le Soleil, ou plutôt notre Terre, qui ne marche pas régulièrement. - Regarder le lundi 8 février, vers 8 heu-

res du soir, combien la Lune est élevée dans le ciel à près de 68 degrès au-dessus de l'horizon Sud de Paris, et le lundi 22 février, vers 6 heures du matin, combien elle est basse, à 14 degrés seulement au-dessus du même point de l'horizon.

Dernières Nouvelles

Paris, 8 février, 12 h. 45 soir. Catastrophe de New-York

Un télégramme de New-York annonce que l'hôtel Royal de cette ville, situé sixième avenue, a été incendié dans la nuit de samedi à

L'hôtel contenait 200 voyageurs. Plusieurs ont sauté par les fenêtres pour se sauver et se sont tués ou blessés grièvement.

On craint qu'il y ait une centaine de victimes. HAVAS.

C'est en vertu de ses propriétés calmantes que le Sirop de Follet est employé avec succès chaque fois qu'un malade est privé de sommeil, quelle que soit la maladie, goutte, névralgie, migraine, agita-tion nerveuse, toux de l'asthme, de la bronchite,

Après deux ou trois cuillerées de Sirop de Follet, on sent le sommeil s'étendre doucement sur les yeux appesantis et sur le cerveau fatigué; sommeil naturel, sans trouble, sans cauchemar; au réveil ni lourdeur, ni lassitude, comme après la morphine, l'opium et les autres calmants. Le malade retrouve, au contraire, dans ce sommeil réparateur, les forces et le courage qui allaient l'abandonner. « Le bien vient en dormant. »

28 et 30, rue St-Jean, Saumur

P. ANDRIEUX

Bon vin à 40 centimes le litre, 26 litres pour 25.

La pièce, 235 litres, 80 fr.) non logés La 1/2 pièce, 415 litres, 42 »

Rendu à domicile sans aucun frais

Garanti vin de vendange Rhum Sainte-Lucie, 2 fr. le litre, verre compris, marque John Alvarés, de

Kingston (Antilles). On peut déguster.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

st en vells 1108 eoisi

reve

laisi

r est

5010

e, el Crop rmes

SI ruscie. 18 de

Juser brepor-

laisser un rêve.

ocha t pas

re le

ANTES

Les créanciers de Madame de SAINT-MART qui n'auraient pas encore remis leurs factures à Me LE BARON, notaire à Saumur, sont invités à les envoyer audit notaire, sans retard. (76)

ADJIDICATION, le 22 Février ADJIDICATION, 1892, à une heure, en l'étude de M° DUFOUR, notaire à Paris, des Droits pouvant exister au profit de la société ne liquidation la Compagnie des Chemins de fer à voie étroite de l'Ouest, sur un réseau de tramways de Saumur à Saint-Hilaire et à Fontevrault (concession, travaux, construction, cautionnement, etc.). Mise à prix (pouvant être baissée), 250,000 francs. Consignation préalable, 50,000 fr. (84)

M. BEAUFAUCHER. scieur de long à Doué-la-Fontaine, porte à la connaissance du public qu'il ne paiera pas les dettes contractées par MARIE CONSTANTIN, son épouse. (82)

A LOUEB MAISON ET JARDIN

Occupée par M. Baligand,
64, rue de Poitiers.
S'adresser à M. BOURGUIGNON,
26, rue d'Alsace (83)

A VENDRE Maison avec beau Jardin

Situés rue Saint-Lazare, 32. S'adresser, pour visiter, 6, rue du Temple.

Spécialité de mise en bouteilles F. BREBION

Tonnelier-Champaguiseur 6, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 6, Saumur

A VENDRE

Jument baie, 5 ans, très douce. Se monte et s'attèlé.

S'adresser au bureau du journal-

Épicerie Parisienne

33, Rue d'Orléans, et rue Dacier, 38.

IMBERT ET FILS

TANK ASSESSMENT ELSED HERRIES TON		DIVINE MOLDALIMIT	
Fromages Extra		Choucroute1/2 kil.	0.20
		Saucisses fumées2 pour	0.25
	0.65	Poitrine fumée1/2 kil.	1.50
Petit Brie	0.45	Jambon désossé	3.50
Gruyère extra1/2 kil.	0.90	Saucisson de Lyon	5.50
THE RESERVE OF THE PROPERTY OF THE PARTY OF	1,20	Pâtés de Foies gras tru	ffés
210110110011111111111111111111111111111	1.20	de Strachoura et de Ruffe	c
The state of the s	1.60 1.50	1.75, 4.90, 2.75, 3.75, et	5 fr.
2010 -010-111111111111111111111111111111	1.00	Patés d'alouettes de Pithiviers, Bé	- 4 1 4 1 1 1 1 1
		Grives, Perdreaux, Lièvres	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
Mulia Ci			

CHAMPIGNONS FRAIS. TOUS LES JOURS

Magasins de Pianos & de Musique

Saumur, 33, rue S'-Nicolas, ancien magasin de M. Bourguignon

HENRI EICHE

Facteur de pianos et ancien accordeur des premières maisons de Saint-Pétersbourg et de Paris

FOURNISSEUR DE L'ÉCOLE DE CAVALERIE

Vente - Échange - Accord - Réparation et Location de Pianos

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion des premières marques, ERARD, PLEYEL, GAVEAU, etc.,

LOCATION DE PARTITIONS & DE MUSIQUE

La confiance que le public de Saumur et des environs a bien voulu m'accorder pendant de longues années, est justifiée par les soins minutieux apportés dans toutes les réparations et accords.

Bilan de la NEW-YORK, Compagnie d'assurances sur la Vie

D'après les Constatations du Département des Assurances de son Etat

30 JUIN 1891 Actif

	Acon	Francs 68.538.762	C.
1.	Immeubles. — Valeur actuelle d'après l'estimation officielle	107.928,068	49
2.	Immeubles. — Valeur actuelle d'après l'estimation officielle Prêts sur première hypothèque	18.187.983	99 75
3.	Prêts sur valeurs mobilières	10.101.000	70
4.		2.274.433	31
	la Réserve acquise sur le contrat.	388.775.342	OB OI
5.		73.035	94
6.	Espèces en caisse, au siège social	13.526 214	85
7	Espèces en banque, non compris les dépôts de montant lixe laits en paysettangors,	2.214.017	43
×	Intérêts échus et intérêts courus sur valeurs mobilières		
40	Fraction do mains and Anhair our Daliana d'acquerance en Viollelli.	(年7世) [6]	
10.	Primes à encaisser pour rentes viagères	I. Lione co-to-s	
11.	Total. 30.080.869 10 6.016.173 82		
12.	6.016.173 82	NAME OF TAXABLE PARTY.	
15.	Montant net des primes à l'encaissement et des fractions de primes à échoir	22,064,695	99
14.	Montant net des primes à l'encaissement et des fractions de primes à constitution Total de l'actif	695 583 454	01
60.60		020,000.104	24
HAIRE	Passif	Francs	0
THE	20 :: 4904 d'après la table de mortalité	riancs	L .
1.	Valeur actuelle nette de toutes les Polices en vigueur au 30 juin 1891, d'après la table de mortalité	544.216.004	13
	des Actuaires et le taux d'intérêt de 40/0	2.084.505	
2.	A deduire: valeur nette des risques reassures	542.131.498	
3.	Montant net de la Réserve requise	202.215	
4.	Montant exigible pour assurances mixtes arrivées a échéance mais encore impayées	5.133.302	
		759.499	
6,	Montant exiginite pour sinistres encore impayes	717.678	
7.	Réserve exigible pour compte de Polices déchues	411.246	
. 8.	Primes payees a avance	549.355.441	
9.	Total exigible pour compte de Polices	76.227.712	
10.	Excèdent total pour compte des assurés	605 500 AEA	
11.	Total	625.583.154	24
12.	Excédent afférent aux Polices d'Accumulation ainsi qu'à tous les autres genres de Polices dont les	44.935.070	O.C.
	bénéfices doivent être spécialement réservés, évalué à	31.292,641	
13	Funddent affárant à toutes les Polices autres que les susdites, evalue a	01,404,041	99
	. Excedent anerent a touton too 1 of the first than 1		

EN RÉSUMÉ

Actif: Fr. 625.583.154 24 — Excédent: Fr. 76.227.712 49

La NEW-YORK publiera très prochainement un compte rendu détaillé de ses opérations en 1891, mais elle peut dès à

Que le chiffre de ses Souscriptions nouvelles, en capitaux, s'élève pour cette année à plus de 777 millions de francs; Que ses recettes ont dépassé celles de l'année 1890;

Que l'actif et le montant des assurances en cours ont tous deux augmenté dans de larges proportions; Que le taux de la mortalité réelle a été très inférieur à celui de la mortalité prévue par les tables.

Direction Générale pour l'Europe dans les Immeubles de la Compagnie

16, Boulevard des Italiens; 1 et 3, rue Le Peletier; Paris Directeur Général pour l'Europe: M. W. E. INGERSOLL.

A céder de suite

ATELIER DE FORGERON

SERRURIER ET TAILLANDIER
A Villebernier.

S'adresser à M. CONSTANT, qui l'exploite, à Villebernier.

A VENDRE 24 PIEDS de PEUPLIERS

S'adresser à M. Bouvet-Ladubay, à Saint-Hilaire-Saint-Florent. Exploitation très facile.

MAISON A LOUER

Rue de la Chouetterie, nº 4,

Avec écurie, remise et grand jardin.

S'adresser à M° BRAC, notaire.

D'a Jeune nomme marié, ayant connaissances spéciales et muni des meilleures références, désire place de régisseur.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une bonne Pompière et un bon Pompier à la MAISON CRÉMIEUX. — Iquille de se présenter sans références. telle q

ment j

ger l'E

el sent

publica rable N

Lebon,

ive la

fat, on

prépare

de 1893

pas; ma

préfet c

d'ores e

de le pr

de for

tiers éte

L'emp

paralt-il.

delle s'é

louest (

CHANGEMENT DE DOMICILE

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

1, Rue Beaurepaire

BAUMBA

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

TAILLEUR

TAILLEUR BREVETÉ

Saumur, rue d'Orléans, 27

TRÈS BEL ASSORTIMENT DE DRAPERIES NOIRES POUR VÊTEMENTS DE CÉRÉMONIE

HABITS sur MESURE à 45 FR. Doublé Soie

TE A P I D E